EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026
LES CONTRACTUELS NE SONT PAS DES AGENTS DE SECONDE ZONE !

VOUS ÊTES CONTRACTUEL·LE EN PRÉFECTURE SGCD SGAMI JA ?
RECRUTÉ·E EN CDD OU EN CDI ?
SUR UN POSTE D'ACCUEIL, DE GESTION ADMINISTRATIVE, DE SÉCURITÉ, DE MISSION SPÉCIALISÉE ?
EN PREMIÈRE LIGNE, MAIS RAREMENT RECONNU·E ?



Vous n' êtes pas seul·e.

Les contractuels représentent aujourd'hui plus de 20 % des agents, parfois jusqu'à 50 % dans certains services.
Et pourtant.

LES CONSTATS SONT CLAIRS :

- PRÉCARITÉ DES CONTRATS : RENOUVELLEMENTS INCERTAINS, NOTIFICATION DE RENOUVELLEMENT (OU NON RENOUVELLEMENT TARDIF), PROMESSES NON TENUES.
- INÉGALITÉS SALARIALES : À POSTE ÉQUIVALENT, UN ÉCART DE TRAITEMENT AVEC LES TITULAIRES PERSISTE.
- PEU DE PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION : PAS DE PLAN DE CARRIÈRE, PAS DE POSSIBILITÉ DE SE PROJETER SUR L'AVENIR.
- MANQUE DE RECONNAISSANCE.

CE QUE NOUS FAISONS DÉJÀ POUR VOUS

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SUR VOS CONTRATS, VOS DROITS, VOS RENOUVELLEMENTS
- INTERVENTIONS EN CSA ET FORMATION SPECIALISÉE POUR FAIRE RESPECTER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
- DÉFENSE DES CONTRACTUELS DANS LES CCP (COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES)
- NÉGOCIATION D'ACCORDS LOCAUX ET INTERPELLATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

NOS REVENDICATIONS POUR VOUS :

- ÉGALITÉ DE TRAITEMENT : SALAIRE, PRIMES, HORAIRES, CONGÉS, CONDITIONS DE TRAVAIL.
- CDISATION APRÈS 3 ANS MAXIMUM (OU MOINS DANS CERTAINES SITUATIONS) AVEC TOUTE LA TRANSPARENCE DANS LES DÉCISIONS
- ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À LA MOBILITÉ COMME LES TITULAIRES
- VALORISATION DES COMPÉTENCES ET DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE AU SEIN DE LA PRÉFECTURE
- PARTICIPATION PLEINE ET ENTIÈRE AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : VOTRE VOIX COMPTE !

ÊTRE CONTRACTUEL- LE NE DOIT PLUS RIMER AVEC PRÉCARITÉ, ENSEMBLE, FAISONS BOUGER LES LIGNES DANS LES PRÉFECTURES !

NE RESTEZ PAS SPECTATEURS !
EN 2026, VOUS ÉLIREZ VOS REPRÉSENTANTS,
VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTER !
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, POUR NE PLUS SUBIR.
REJOIGNEZ-NOUS !

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR